

## COMMUNE DE LEZIGNAN-CORBIERES (11200)



# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

- 1)°ENQUETE RELATIVE A L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
- 2)°ENQUETE RELATIVE A LA MODIFICATION DU PERIMETRE DE PROTECTION  
MH DE L'EGLISE SAINT-FELIX

### OBJETS DE L'ENQUETE UNIQUE

1)°LE PLU : Par arrêté n° 2017-322 du 01/08/2017, le Maire de LEZIGNAN CORBIERES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), dont les objectifs sont précisés par les délibérations n°98 en date du 16/11/2005 et n°2016-089 du 30/05/2016.

2)°LE PERIMETRE DE PROTECTION MH DES ABORDS DE L'EGLISE SAINT-FELIX : Par arrêté n° 2017-322 du 01/08/2017, le Maire de LEZIGNAN CORBIERES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification du périmètre de protection MH des abords de l'église Saint-Felix .

### DECISIONS POUVANT ETRE ADOPTÉES AU TERME DES DEUX ENQUETES ET AUTORITES COMPETENTES POUR STATUER

1)°Au terme de l'enquête, le dossier d'élaboration du PLU, éventuellement modifié suite aux avis des personnes publiques associées ou consultées et suite au rapport et aux conclusions du Commissaire Enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil municipal de LEZIGNAN-CORBIERES.

2)°Au terme de l'enquête, Les résultats de l'enquête publique seront analysés conjointement par la municipalité et l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) qui ensemble, décideront des suites à donner et, s'ils le jugent utile, d'éventuelles adaptations mineures.

Le préfet de Département prendra un arrêté de création du périmètre de protection modifié (PPM).

Après notification à la Commune de l'arrêté préfectoral de création, le PPM sera approuvé par délibération du Conseil Municipal en même temps que le document d'urbanisme.

### NOM ET LES QUALITES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Pour conduire l'enquête publique, Monsieur E. NADAL, cadre supérieur France Télécom retraité, a été désigné commissaire-enquêteur par décision en date du 25/07/2017 n° E17000116/34, du président du tribunal administratif de MONTPELLIER.

### DATE D'OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE, DUREE ET MODALITES

**L'enquête publique unique sera ouverte le lundi 21/08/2017 à 9h00 heures et clôturée le vendredi 22/09/2017 à 17h00 heures, soit une durée de 33 jours consécutifs.**

Toute correspondance reçue après le 22/09/2017 à 17h00 heures (date et heure de clôture) ne sera pas recevable.

Le siège de l'enquête est la Mairie de LEZIGNAN CORBIERES (11200).

La personne responsable de l'enquête publique relative aux deux dossiers (celui du PLU et celui du périmètre MH) est Monsieur le Maire de LEZIGNAN CORBIERES. La personne responsable du dossier de modification du périmètre de protection MH de l'église Saint-Felix est Monsieur le PREFET du DEPARTEMENT DE L'AUDE.

Pendant toute la durée de l'enquête, les deux dossiers d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public au siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture (adresses précisées dans ce qui suit).

**Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en Mairie de LEZIGNAN CORBIERES, salle du Conseil Municipal, les jours et heures suivants :**

- Le lundi 21/08/2017 de 9 heures à 12 heures ;
- Le mercredi 06/09/2017 de 9 heures à 12 heures ;
- Le lundi 11/09/2017 de 14 heures à 17 heures;
- Le samedi 16/09/2017 de 9 heures à 12 heures ;
- Le vendredi 22/09/2017 de 14 heures à 17 heures.

**NB : Il est recommandé au public de se munir des documents cadastraux relatifs aux parcelles sur lesquelles leurs demandes portent le cas échéant.**

le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis au Maire de LEZIGNAN CORBIERES et simultanément au Président du Tribunal Administratif dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête. Dès leur réception, copies de ce rapport et des conclusions seront sans délai tenues à la disposition du public à la Mairie de LEZIGNAN CORBIERES aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la Mairie, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

### ADRESSE DU SITE INTERNET SUR LEQUEL LES DEUX DOSSIERS D'ENQUETES PEUVENT ETRE CONSULTES :

<http://www.lezignan-corbieres.fr>

### ADRESSE DU SITE INTERNET SUR LEQUEL L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE PEUT ETRE CONSULTE :

<http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-de-la-mrae-occitanie-a110.html>

### LIEU ET HORAIRES OU LE DOSSIER D'ENQUETE PEUT ETRE CONSULTE SUR SUPPORT PAPIER OU SUR UN POSTE INFORMATIQUE ET OU LE REGISTRE D'ENQUETE EST ACCESSIBLES AU PUBLIC

MAIRIE de LEZIGNAN-CORBIERES Cours de la République 11200 Lezignan-Corbieres

Ouverture du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

### ADRESSES AUXQUELLES LE PUBLIC PEUT TRANSMETTRE SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS PENDANT LE DELAI DES DEUX ENQUETES

Adresse courrier postal : MAIRIE de LEZIGNAN-CORBIERES, à l'attention du Commissaire Enquêteur, Cours de la République, 11200 Lezignan-Corbieres

Adresse courrier électronique : [plu@lezignan-corbieres.fr](mailto:plu@lezignan-corbieres.fr)

NB : il est recommandé au public de préciser dans ses courriers postaux ou électroniques : « Enquête publique unique sur le plan local d'urbanisme (PLU) et la modification du périmètre de protection MH de l'église Saint-Felix ».

### EXISTENCE D'UN RAPPORT SUR LES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES

1)°LE PLU : L'évaluation environnementale du PLU de LEZIGNAN-CORBIERES, exigée au titre de l'article L104-2 du code de l'urbanisme, est contenue dans le rapport de présentation du PLU et le fascicule 1B. Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête, sont données dans lesdits rapport et fascicule qui font partie des pièces du dossier PLU soumis à enquête publique.

2)°LE PERIMETRE DE PROTECTION MH DES ABORDS DE L'EGLISE SAINT-FELIX: La modification du périmètre de protection MH des abords de l'Eglise Saint Félix, régie par le code du patrimoine, n'est pas soumise à évaluation environnementale.